

MESURE D'URGENCE

SOFIAP, leader du prêt immobilier subventionné, propose une mesure d'urgence :

un prêt à taux 0% jusqu'à 40 000€

pour les salariés des entreprises partenaires

SOFIAP (filiale de La Banque Postale et de la SNCF) prend une mesure d'urgence en relançant son appel à candidature auprès des entreprises afin que le prêt subventionné soit un levier puissant pour faciliter l'accès au logement et à l'emploi¹.

20% des entreprises relient leurs problèmes de recrutements à des difficultés d'accès au logement²

Paris, le 23 octobre 2023. Aujourd'hui plus de 400 000 salariés ont déjà accès au dispositif de prêt subventionné SOFIAP qui ne suit pas la courbe baissière de l'accès au crédit immobilier. Preuve que ce dispositif séduit, il apporte une facilité d'accès à la propriété, notamment chez les jeunes salariés et permet de lever un des freins à l'emploi : le logement.

Une économie pour le salarié et une capacité d'achat augmentée

« Prenons l'exemple d'un projet d'achat immobilier de 200 000 € comprenant un prêt subventionné de 100 000 € sur une durée de 25 ans. Grâce à la prise en charge par l'employeur de 1% du taux d'intérêt de ce prêt, le salarié économise plus de 14 000 € sur le coût global des intérêts. », illustre Laurent Permasse, Président du directoire de SOFIAP. Le salarié peut ainsi prétendre à une capacité d'emprunt plus importante ou bien réduire ses mensualités. Le prêt subventionné par l'entreprise lui facilite ainsi l'obtention de son prêt.

Pour accélérer le dispositif, SOFIAP appelle les entreprises à co-financer avec elle les intérêts du prêt subventionné jusqu'à 40 000 € sur une durée de 10 ans. Le salarié bénéficiera alors d'un prêt à taux 0%. Pour mettre en place le dispositif, les entreprises devront candidater avant le 30 avril 2024.

« Les conditions d'accès au prêt subventionné sont totalement personnalisables par l'entreprise et co-construites avec SOFIAP. Pour en bénéficier, il faudra simplement être salarié d'une des entreprises signataires à la convention Prêt subventionné SOFIAP. », explique Laurent Permasse.

SOFIAP se distingue des banques de détail par sa capacité à **co-construire avec les employeurs** et les partenaires sociaux cette mesure qui contribue à la fois aux enjeux de l'entreprise (attirer les candidats, fidéliser les collaborateurs, faciliter la mobilité géographique ou fonctionnelle...) et aux **engagements RSE** (inclusion, pouvoir d'achat, droit au logement pour tous...).

En effet, ce dispositif d'aide au logement est aussi une solution en réponse aux engagements sociaux des entreprises, notamment celles qui sont soucieuses d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Le confort du logement facilite la pratique du télétravail.

Devenir propriétaire est **un élément fort d'inclusion.**

¹ [Quand la pénurie de logements est un frein au recrutement - Agence API \(ouest-france.fr\)](https://www.ouest-france.fr/actualites/economie/le-logement-est-un-frein-au-recrutement-1987215)

² <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/quand-la-crise-du-logement-menace-lemploi-1987215>

Communiqué de presse

Une demande plus forte d'aide au logement par les salariés

88% des jeunes actifs jugent qu'il est de plus en plus difficile de devenir propriétaire de son logement.
74% d'entre eux estiment que leur employeur devrait les aider à devenir propriétaire.
78% des salariés déclarent qu'ils rejoindraient plus facilement un employeur qui leur proposerait de les aider à accéder à la propriété.²

Auparavant destiné à des acteurs de la fonction publique, SOFIAP a ouvert ce dispositif aux entreprises du secteur privé en décembre 2022 qui proposent cette mesure à leurs collaborateurs (PAPREC, SAFRAN Power Units, EDF, ENGIE ainsi que des PME).

A propos de SOFIAP - www.sofiap.fr

Nous pensons que devenir propriétaire est un élément d'inclusion, de société et de préparation à la retraite. SOFIAP répond au «S» de RSE autour de l'engagement social et sociétal des employeurs et permet une innovation autour de la propriété immobilière et plus largement du financement. Nous concevons des prêts subventionnés (crédit immobilier, crédit consommation...) par les entreprises pour permettre aux salariés de financer leurs projets. Créée par la SNCF pour aider les cheminots à accéder à la propriété, nous sommes le fruit d'une histoire de plus de 100 ans. Nous sommes la réponse actuelle aux besoins des entreprises de recruter et de fidéliser en permettant aux collaborateurs de vivre plus confortablement, plus responsable, et de se créer un patrimoine.



Des solutions innovantes pour des entreprises citoyennes

Contacts presse

Anne-Lise Villet
06 28 47 30 01
annelise.villet.rp@gmail.com

Pauline Saint-Martin
06 83 00 57 40
pauline.saintmartin.rp@gmail.com

Tous nos communiqués de presse sur : <https://www.sofiap.fr/espace-presse>
<https://www.linkedin.com/company/sofiap/>

² Selon une étude OpinionWay pour SOFIAP, juin 2022